

programme :

AM18 SE: Projet pour La promotion des droits de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les zones périurbaines de Dakar (Yéné, Bambilor et Sangalkam) et l'amélioration des politiques climatiques locales

Objectifs :

Le projet vise à contribuer à la réalisation du droit humain à l'eau et à l'assainissement dans les communes périurbaines de Dakar, en assurant la fourniture adéquate et équitable, l'utilisation et la gestion de l'eau potable et à l'assainissement pour les familles

Résultats :

30 Sources communautaires d'eau (bornes fontaines) sont aménagées dans les 3 communes,
15 puits répartis dans les communes d'exécution du projet,
3 kms d'extension du réseau de distribution d'eau sont offerts aux communes cibles.

Garantir le droit humain à l'eau à 2252 hommes et 2368 femmes (soit 4620 personnes) pauvres vivant dans des établissements récents suite de la migration des zones rurales vers les zones urbaines des municipalités de Sangalkam, Yene et Bambilor (zone périurbaine de Dakar), en assurant la fourniture adéquate et équitable, l'utilisation et la gestion des services d'eau dans le cadre des politiques locales pour atténuer et s'adapter au changement climatique.

Date de démarrage

01/10/2018

Date de clôture
30/09/2020

Bailleur :
Coordinacion general de la Alcadia de Madrid et Musol

Partenaires d'exécution :
Mairies de Yéne, Bambilor et Sangalkam, SEN'EAU

Zones d'intervention :
Yéne, Bambilor et Sangalkam

Bénéficiaires :
Populations des Communes de Yéne, Bambilor et Sangalkam